

Commission d'experts techniques – résultats

La Commission d'experts techniques (CTE) s'est réunie pour sa 11^e session les 12 et 13 juin 2018 à Berne. Trente États parties de l'OTIF, l'Union européenne, l'OSJD, le CCG, la CER, le NB Rail et l'UNIFE étaient représentés.

Le Secrétariat de l'OTIF a fait un point de la situation concernant les spécifications techniques nationales. La Commission a convenu de l'importance de rendre de telles informations publiques et a demandé au groupe de travail sur la technique (WG TECH) d'analyser la nécessité de prendre des mesures supplémentaires, y compris une éventuelle modification des dispositions de l'article 12 (« Spécifications techniques nationales ») et de l'article 13 (« Tableau d'équivalence »).

En ce qui concerne les évolutions des registres nationaux des véhicules (RNV) des États parties, la Commission a invité l'Union européenne à présenter les évolutions du futur registre européen des véhicules lors de la prochaine session du WG TECH, ainsi que les mesures pour permettre aux RNV des États non membres de l'UE et au registre européen des véhicules de rester connectés.

Le Secrétariat a proposé des modifications aux Prescriptions techniques uniformes (PTU) GEN-B relatives à la définition des sous-systèmes. L'UE a proposé une mise à jour de la PTU concernant les applications télématiques au service du fret. Les deux propositions seront votées par voie de procédure écrite au deuxième semestre 2018.

Jusqu'à présent, les règlements techniques de la COTIF ont traité principalement des véhicules. La CTE a convenu d'élaborer des dispositions relatives à l'infrastructure, même si l'admission de l'infrastructure reste une compétence nationale. Ces dispositions auront pour but de promouvoir la compatibilité entre les lignes et réseaux voisins sans compromettre la cohérence entre lignes internationales et réseaux nationaux. Le WG TECH devra préparer des propositions.

La CTE s'est mise d'accord sur la stratégie pour faciliter les contrôles de compatibilité de l'itinéraire par les entreprises ferroviaires. Le WG TECH avec l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer devront préparer une liste des paramètres de l'infrastructure et des véhicules devant être contrôlés par les entreprises ferroviaires, et les procédures à appliquer pour le contrôle de ces paramètres. (sera préparée par le WG TECH avec l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer).

La Suisse a présenté les très grands conteneurs-citernes prévus pour le transport sur des wagons plats. La Commission a demandé que le Groupe mixte d'experts pour la coordination, qui est composé d'experts du transport des marchandises dangereuses et d'experts techniques, examine le cas et soumette ses avis.

Plus d'informations sur : www.otif.org > Technique > Commission d'experts techniques